

Compte-rendu préparatif du colloque de Doué-la-Fontaine Conseil d'administration de la SFDP

Le 22 octobre 2002.

Lieu : Doué-la-Fontaine.

Rédigé par Dominique Gommery.

Présents du CA : H. Contamin, G. Dubreuil, C. Di Trani, G. Germain, D. Gommery, B. Senut.

Présents du comité d'organisation local : B. Lefaux, F. Guiny, M. Charrier.

Excusés : B. Deputte, P. Gay, J. Fagot, R. Vercauteren Drubbel.

1. Préparation du colloque.

B. Lefaux a exposé les problèmes rencontrés lors de la préparation du colloque de Doué-la-Fontaine mais aussi les réalisations.

- certaines personnes se sont inscrites mais n'ont pas été enregistrées par Visa Congrès.
- 94 participants pour le colloque dont 42 non-membres de la SFDP.
- Concernant le nombre d'étudiants aidant à l'organisation du colloque, ils sont au nombre de 6 .
- Les techniciens du zoo de Doué pourront assister gratuitement aux sessions car leur présence est ponctuelle.
- Les médias ont été prévenu (Ouest France, Nouvelle République, France 3 et TV 10).
- Séance grand public avec P. Gay, un mailling a été adressé aux collègues et lycées du Maine-et-Loire.
- Chaque repas revient à 11.04 €/jours et se sont des repas froid.
- Le co-voiturage est la solution retenue pour le transport des personnes au dîner de gala.

Les subventions :

- le conseil général du Maine et Loire a accordé 2000€ de subvention au Zoo pour l'organisation du colloque.
- Une demande a été faite au près du conseil régional des Pays de Loire et ce dernier donnera une réponse définitive sur la somme allouée ultérieurement.
- La mairie de Doué-la-Fontaine a accordé une subvention de 300 € sur la location du Théâtre et a fournit une aide logistique (personnel de la commune). Le vin d'honneur du 23 octobre est offert par le maire de Doué-la-Fontaine.

2. Prix/ Bourse/ Conservation.

Il n'existe qu'une candidature à l'aide à la conservation : S. Latour.

Quatre candidats ont postulé pour l'obtention de la bourse et du prix : C. Bennetton, C. Garcia, J. Ashton et F. Chiappini.

3. Renouveau du bureau du CA.

Trois membres sont sortants et rééligibles : J. Fagot, P. Gay et D. Gommery.

P. Gay ne souhaite pas se représenter au Conseil.

Il existe deux candidatures extérieures : E. André et B. Lefaux

4. Divers.

C. Di Trani informe le bureau de la demande d'une jeune étudiante (A. Lemarcis) dont l'initiative est de faire connaître les primates à des lycées français.

5. Sujets pour l'AG du 24 octobre

-mise au point sur le numéro du colloque, il s'agit bien du XVème colloque qui se déroulera à Doué-la-Fontaine.

-les nouveaux membres (faible effectif).

-certains adhérents n'ont pas reçu le volume de primatologie.

-rapport moral (G. Germain).

-besoin d'une surveillance comptable des comptes de la SFDP (engagement d'un expert comptable).

-rapport moral de l'EFP.

-rapport moral de l'IPS.

-bilan du colloque 2001 de la SFDP à Rennes.

-lieu du prochain colloque de la SFDP, à Bruxelles.

-tarifs des cotisations pour l'année 2003 (55€pour les membres titulaires).

-revue primatologie ;

-site web de la SFDP.

-bilan du bulletin de la SFDP, décalé par rapport aux autres activités de la SFDP et poursuite dans le même sens pour son contenu.

-élection du nouveau bureau, remise du totem de Besançon au nouveau président.

Compte-rendu du Conseil d'administration de la SFDP lors du colloque de Doué-la-Fontaine

Le 25 octobre 2002.

Lieu : Doué-la-Fontaine.

Rédigé par Dominique Gommery.

Présents du CA : H. Contamin, G. Dubreuil, C. Di Trani, G. Germain, D. Gommery, B. Lefaux, B. Senut, R. Vercauteren Drubbel.

Excusés : B. Deputte, J. Fagot.

4. Renouveau du bureau.

Il existe 5 postes statutaires : Président, vice-président, trésorier, secrétaire général & secrétaire général adjoint.

Il existe par ailleurs 3 postes non statutaires : liaison avec primatologie, responsable bulletin et responsable site web.

Il existe aussi les deux postes de représentants EFP et IPS.

Les candidatures aux postes statutaires sont :

Pour le poste de président : G. Germain

Pour le poste de vice-président : B. Senut

Pour le poste de trésorier : G. Dubreuil

Pour le poste de secrétaire général : C. Di Trani

Pour le poste de secrétaire général adjoint : D. Gommery

Résultats des votes : 8 votants

Président : G. Germain 7 votes, B. Senut 1 vote

Vice-président : B. Senut 6 votes, G. Dubreuil 1 vote & 1 abstention

Trésorier : G. Dubreuil 7 votes, H. Contamin 1 vote

Secrétaire général : C. Di Trani 8 votes

Secrétaire général adjoint : D. Gommery 7 votes et 1 vote blanc.

Sont élus aux postes de :

Président : G. Germain

Vice-Président : B. Senut

Trésorier : G. Dubreuil

Secrétaire général : C. Di Trani

Secrétaire général adjoint : D. Gommery

Postes non statutaires :

-Liaison avec primatologie sera toujours à la charge de J. Fagot.

-responsables bulletin : C.-A. Gauthier et D. Roullet peuvent continuer de gérer le bulletin.

-responsable site web : G. Germain continue de s'en occuper.

-Représentant EFP : B. Deputte est d'accord de continuer.

-Représentant IFP : il n'y a plus de correspondant mais R. Vercauteren-Dubbrel veut bien assurer la tâche.

5. Modalités de vote pour les élections de 2003.

Il est décidé que les noms des candidats aux postes du CA soient connus et diffusés 15 jours avant les élections.

Il sera mis en place un système de procuration pour les votes.

6. Bulletin.

Le contenu et l'aspect du bulletin resteront les mêmes.

Il sera diffusé en décalé comme pour l'année 2002. Toutefois, il devra paraître un peu plus tôt en 2003 pour lancer le colloque de Bruxelles.

Proposition de B. Lefaux : faire des encadrés avec la présentation de chaque courants disciplinaires en primatologie.

7. Tremplin pour l'avenir.

Il est rappelé que la condition d'adhérent à la SFDP n'est pas obligatoire pour se présenter au tremplin pour l'avenir. Il faut encourager plus de jeunes à se présenter.

8. Revue Primatologie.

La tribune de la SFDP est sous la responsabilité de G. Dubreuil. Elle sera constituée pour le prochain numéro, d'un bilan relatif à la table ronde sur l'éthique et peut-être un dossier pathologie. Ce dernier pourrait comporter, par exemple, des articles sur la paléopathologie, les causes de mortalité en zoo et les pathologie par espèces. C. Contamin a suggéré la rédaction de textes présentant des informations sur les pathologies courantes rencontrées par les primates captifs.

Il est rappelé que le volume 5 présente un dossier Saïmiri et biomédical.

9. Site Web.

Les informations sont réunies par C. Di Trani, P. Moisson et G. Germain. Il doit y avoir un renouvellement des informations. Des photographies seront demandées à S. Latour pour illustrer le site.

10. Colloque SFDP de 2003.

Le colloque aura lieu à l'Institut Royale des Sciences Naturelles de Belgique à Bruxelles. Les dates retenues sont du 23 au 25 Octobre. Une salle de 150 personnes a été réservée.

Le thème du colloque doit être en relation avec les activités de nos collègues belges afin qu'ils se joignent à nous. Le thème retenu pourrait être : « Génétique, évolution, ontogenèse et phylogenèse des primates ».

11. Bilan colloque 2002.

Le colloque de 2002 s'est parfaitement déroulé. B. Lefaux se charge de transmettre les rapports financiers définitif. La SFDP doit remercier les sponsors privés, la mairie de Doué, le conseil régional. Le Zoo de Doué remerciera le conseil général au nom de la SFDP.

12. Prochaine réunion du CA.

Le prochain CA se tiendra à Paris courant la deuxième quinzaine de janvier.